



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Billets de banque

Question écrite n° 37833

Texte de la question

M Francis Saint-Ellier attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur les problèmes qu'engendre la multiplicité des types de claviers des distributeurs automatiques de billets de banque pour les aveugles. Il lui apparaît opportun de provoquer une négociation avec la profession bancaire, afin de normaliser ces claviers. Par ailleurs, dans le cadre de cette table ronde avec les associations représentatives des non-voyants, il pourrait être convenu qu'un certain nombre d'indications vocales essentielles soient données en cours de procédure d'interrogation de la machine. Cette mesure, si elle est couteuse, semble nécessaire au confort quotidien de beaucoup de nos concitoyens.

Texte de la réponse

Reponse. - distributeurs automatiques de billets de banque constituent une préoccupation pour les pouvoirs publics et la profession bancaire. Pour déterminer les différentes solutions envisageables, des études sont en cours, notamment dans le cadre d'un groupe de travail de l'Association française de normalisation. A ce stade, deux techniques sont examinées : la normalisation des claviers de distributeurs de billets pouvant notamment comporter des touches permettant la lecture en braille ; la mise en place d'un système de réponse vocale qui assurerait une confidentialité suffisante pour préserver la sécurité de l'opération face à des tiers se trouvant à proximité. La mise en œuvre de telles solutions soulève encore des difficultés et devrait prendre en compte le coût des investissements de conception et de fabrication d'appareils en nombre suffisant, adaptés dans de bonnes conditions de sécurité à l'utilisation par des non-voyants.

Données clés

Auteur : [M. Saint-Ellier Francis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37833

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1095

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 2018